

## Conseil d'école élémentaire du vendredi 19 juin 2020, dans la salle jaune

**Début : 17h30**

**Fin : 19h10**

Présents : (conditions particulières dûes à la situation COVID-19)

Ecole : Mme Larrouquet (directrice), Mme Cazes (représentante CP), Mme Garcia (représentante CE1), Mme Hingant-Ronjon (représentante CE2), Mme Rey (représentante CM1) et Mme Averous (représentante CM2).

Pas de délégués des classes de CM1 et CM2.

Mme Lafont (DGS)

Mairie : Mr Terrance (maire), Mme Chevalier (adjoite chargée des affaires scolaires)

ALAE : Mme Felloula et M. Vigouroux, Melle Barbara Deprince (excusée)

AAPE (2 représentants) : Mme Douchy et Mme Boutic.

FCPE (2 représentants) : Mme Monteil et Mme Serres

### **1. INFORMATION SUR LA VIE DE L'ECOLE**

#### **1.1) POINT SUR LA REOUVERTURE SUITE AU CONFINEMENT**

L'école a ré-ouvert ses portes le 12 mai, après avoir longuement attendu le protocole sanitaire reçu le 4 mai. Celui-ci n'a pas été simple à mettre en place.

Les 15 premiers jours, les CP et CM2 uniquement ont été accueillis, par petits groupes (moitié de classe) chaque semaine.

La semaine du 12 au 15 mai, il y a eu 35 enfants en moyenne par jour. Et la semaine du 18 au 19 juin (pont de l'ascension), 31 élèves en moyenne par jour.

⇒ 66 élèves revenus à l'école.

L'ouverture a été progressive : après ces deux premières semaines, les CM1, CE2, CE1 et ULIS ont été accueillis (quelques jours par semaine), avec une moyenne de 65 élèves la semaine du 25 au 29 mai et 67 élèves la semaine du 2 au 5 juin. Soit un doublement de la capacité d'accueil.

Ceci a été possible grâce aux parents qui ont donné une bonne visibilité sur la présence des élèves.

⇒ 110 à 120 enfants par jour à partir du 8 juin.

Au vu de cette fréquentation, il a aussi été décidé d'augmenter le temps d'accueil d'enfants plus fragiles scolairement.

215 élèves ont bénéficié de l'école depuis le 12 mai, soit 75% de présence.

#### **1.2) POINT SUR LA SITUATION A PARTIR DU LUNDI 22 JUIN**

A partir du 22 juin, tous les élèves sont accueillis en présentiel à l'école.

Il n'y aura plus de distanciel.

Tous les enseignants seront présents sauf pour la classe ULIS, pour laquelle une solution est en cours de définition : ex : répartition dans d'autres classes (en fonction du nombre d'élèves présents dans les autres classes), sinon ils pourront aussi être encadrés, sur certains temps, par Sophie ou un autre enseignant à temps partiel...

Le protocole sanitaire a été reçu tardivement (mercredi 21h) : il prévoit une distanciation de 1m latéral si possible, un non brassage des groupes et le lavage fréquent des mains. Afin de respecter le non brassage des groupes, l'entrée et la sortie des classes se feront aux trois portails, comme ces dernières semaines.

Ce non brassage sera aussi respecté pendant le temps méridien : lors des temps de jeux, d'activités mais aussi pendant le repas.

Le self sera divisé en 4 pôles (repères avec chaises de couleurs), avec une capacité de ~ 25 enfants chacun. Les enfants y mangeront par classe, avec un temps de repas de 20 minutes par classe. Entre chaque rotation d'enfants, un nettoyage est prévu. Dans une même zone, la distanciation sera la même que celle possible en classe.

Les derniers enfants sortiraient vers 13h40, soit 20' après la reprise des cours (13h20).

L'idée est de faire partir toute la classe, mais certains enfants sont plus lents pour manger donc pour ne pas les presser, lorsque la classe quittera le self, ils iront sur des tables tampon pour terminer leur repas tranquillement.

La désinfection des salles de classe et des parties communes doit se faire (cf protocole) une fois par jour, le soir, et non plus pendant le temps méridien.

### **1.3) RENTREE 2020/2021**

La rentrée des élèves est prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 ; celle des enseignants le lundi 31 août 2020.

Comme chaque année, les listes des classes seront affichées sur les panneaux prévus à la communication de l'école à partir du 31 août après-midi.

Il est, pour l'instant, prévu une rentrée normale, avec les parents qui pourront accompagner leurs enfants jusque dans leur classe, comme les années précédentes.

Ce qui sera privilégié sera l'accueil, les 15 premiers jours, des élèves de CP avec les parents qui pourront les accompagner directement dans leur classe et non au portail comme pour les autres classes.

Ceci sera potentiellement revu en fonction des protocoles définis dans la circulaire de rentrée qui n'est pas encore publiée.

Cette rentrée ne peut pas être préparée comme les années précédentes car il n'est pas possible pour l'instant d'accueillir les parents des futurs CP en présentiel lors des inscriptions (fait par téléphone), ni de leur faire visiter, ainsi qu'aux futurs CP, les locaux d'ici les vacances scolaires d'été.

Une réflexion est en cours pour pallier ceci : ex : pré rentrée des CP le lundi, ou lors du 1<sup>er</sup> septembre, ou accueil/visite à la fin du mois d'août...

Les parents seront informés.

A ce jour, 20 élèves sont inscrits sur les 60 prévus. Les inscriptions sont faites avec un peu de retard par rapport aux années précédentes vu le contexte actuel. Mais tout ceci sera finalisé d'ici les vacances d'été.

Comme les années précédentes, une réunion de rentrée sera prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre, vers 9h10 à la salle des fêtes, pour les parents des CP et les nouveaux arrivants sur Boulac.

Les effectifs prévisionnels sont de 59 CP, 69 CE1, 73 CE2, 51 CM1, 64 CM2, répartis sur 13 classes soit 316 élèves incluant les ULIS (4, hors nouvelles affectations).

Lors du conseil des maîtres de début mai, il a été prévu pour l'année 2020/2021 :

- 2 CP
- 1 CP/CE1
- 2 CE1
- 1 CE1/CE2
- 2 CE2
- 1 CE2/CM1
- 1 CM1
- 1 CM1/CM2
- 2 CM2.

Le dispositif ULIS est toujours prévu dans le cadre de l'école inclusive. A priori 6 nouvelles affectations, mais c'est à confirmer. Cela ferait un effectif de 12 élèves pour la classe d'ULIS (au lieu de 9 en 2019/2020).

Concernant le mouvement des enseignants : il y a peu de changement, ce qui est très appréciable dans le contexte actuel. Le seul changement prévu est le départ de Mme Hien, remplacée sur ce CE1 par une nouvelle collègue.

Mme CARRE devrait reprendre ses compléments de temps partiels.

Les horaires de l'école restent inchangés, tout comme les APC prévus les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30.

Les récréations seront toujours alternées (même si cela dépendra des protocoles en vigueur à ce moment-là).

L'activité natation à Saint Alban sera reconduite, le mercredi, pour les classes de CP et CE1, ainsi que les CE1 du double niveau CE1/CE2. 22 sessions sont prévues entre septembre 2020 et mars 2021, par groupes de 2 classes.

#### **1.4) BILAN FINANCIER**

Animation et activité éducative :

Les arrhes versées pour le voyage scolaire des CM2 ont été remboursées sous forme d'avoir valable 18 mois.

Les parents des CM2 ont été remboursés (derniers chèques faits le 19/06/2020).

Les enseignantes de CM2 indiquent ne pas prévoir de classe découverte l'année prochaine. Elles souhaitent en effet, après plusieurs années, se consacrer à d'autres projets. L'équipe enseignante réfléchira en temps voulu à comment utiliser l'avoir auprès du centre d'accueil.

La cotisation de la coopérative scolaire avait été augmentée à 15€ l'année dernière. Mais vu le contexte économique actuel, l'idée pour 2020/2021 serait de proposer une fourchette (de 9 à 18€) et de faire confiance aux parents sur le montant payé.

#### **1.5) FOURNITURES SCOLAIRES**

Les fournitures scolaires des années précédentes, conformes aux listes établies par le ministère, seront reconduites.

## **1.6) ELECTION DES PARENTS D'ELEVES**

Il est proposé lors de ce conseil d'école de supprimer le vote présentiel et de ne conserver que le vote par correspondance, qui nécessite une logistique moins contraignante pour tous. Bien entendu, le présentiel sera maintenu pour le dépouillement des bulletins.  
**Cette proposition est votée à l'unanimité lors de ce conseil d'école.**

## **2. UTILISATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX, FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

### **2.1) BUDGET 2020/2021**

Le budget alloué par la mairie est d'environ 35€ par élève pour les fournitures scolaires (achats réalisés par l'école) mais auquel s'ajoutent des achats communs (matériel de sport, ramettes de papier). Le budget ne sera pas diminué ni augmenté par la municipalité pour la rentrée 2020.

Le budget 2020 permettra l'achat des fournitures scolaires, les séances de piscine, l'achat d'un tableau numérique pour la 3ème salle de CM2.

Les travaux suivants seront prévus sur le budget 2021 (non encore voté) : mise en peinture et la pose du nom de l'école (face à la mairie, sur les anciens locaux), le changement du revêtement sol de la salle jaune, l'aménagement des espaces jeux (table ping pong). Mais tout ceci est conditionné au montant voté lors du budget 2021.

### **2.2) INFORMATIONS MAIRIE EN LIEN AVEC L'ECOLE, EN DIRECTION DES PARENTS D'ELEVES ET DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Le correspondant de la mairie pour les associations de parents élèves est Gilbert Estampes (3<sup>ème</sup> adjoint).

Une étude est aussi prévue en 2020/2021 sur la faisabilité de ré internaliser la cantine scolaire, avec un cuisiner gestionnaire. En attendant, le contrat avec le traiteur actuel est valable jusqu'à fin août 2021. La mairie a prévu de rencontrer le traiteur actuel pour faire le point.

La mairie prévoit aussi de remettre en place le conseil des jeunes. Ceci sera suivi par Francis BENARROUS. Il y a plusieurs années, ceci concernait les jeunes du CM1 à la 3ème.

## **3. INFORMATION DES DIFFERENTS PARTENAIRES**

### **3.1) PEDT**

L'évènement 'Ecrans festifs' sera reporté au vendredi 9 octobre (un débat théâtral à l'espace jeune est prévu le soir) et samedi 10 octobre, avec le support d'ICARE.

⇒ Réunion lundi 7 sept à 18h30, par Hasna, pour reprendre le travail.

Hasna et l'AAPE ont rencontré ICARE pour discuter d'un moyen d'échange (style plateforme) entre parents sur des thèmes différents (pas que pour les écrans festifs, mais aussi covoiturage, aide à la recherche de stages, aide aux devoirs...).

Le dispositif du CLAS est maintenu. Il ne s'agit pas de travailler sur les difficultés scolaires (car traitées en APC) mais plus sur la confiance en soi, la concentration, le rapport à l'erreur. Il y aura 12 enfants, et 3 animateurs dont Marc Vigouroux qui est le référent du dispositif. Hasna se propose de présenter ce dispositif à chaque réunion de classe en septembre.

### **3.2) ALAE**

Le fonctionnement pour le 12 juin est de 3 grands groupes, avec chacun leurs zones d'accueil.

L'accueil se fera dès 7h30, puis les enfants seront amenés à leurs portails respectifs.

A la fin de l'école, les animateurs iront chercher les enfants dans les classes et les amèneront sur leurs lieux d'accueil, qui peuvent être différents par rapport au matin, mais toujours en respectant les 3 grands groupes.

Il y aura donc 3 zones de signature.

Tout sera indiqué.

Les activités prévues sur le temps méridien et le soir seront maintenues, avec ou sans matériel (relaxe des contraintes).

Avant elles étaient plus orientées collectif, maintenant avec les contraintes, ce sera plus axé sur l'individuel, ce qui nécessite un travail de l'équipe d'animation. Ex : atelier couture, théâtre, origami...

L'équipe de l'ALAE a trouvé les ressources nécessaires pour s'adapter rapidement aux contraintes en termes d'activités.

Le portail sera fermé sur le temps hors accueil, mais il restera ouvert avec un animateur à proximité lors des temps d'accueil (pour éviter l'utilisation de gel hydro-alcoolique).

Les parents des classes de CP ainsi que du CE1 de Joëlle devront passer par le portail accès pompiers pour récupérer les enfants le soir.

En ce moment : l'accueil le soir, ouvert depuis 15 jours, compte ~17/18 enfants.

Le nombre d'enfants à accueillir les deux prochaines semaines reste la grande inconnue, tout comme le nombre d'enfants pour les vacances d'été.

Pour les inscriptions des vacances d'été, le plafond max d'enfants a été supprimé. La date limite d'inscription est le 28 juin.

Les enfants de maternelle et élémentaire seront accueillis au même endroit : le centre de loisirs à côté de la maison des associations.

Le centre sera fermé lundi 13 juillet, mercredi 26 août, jeudi 27 août et vendredi 28 août. Il sera ouvert lundi 31 août.

Le séjour qui était initialement prévu en juillet a été annulé.

La préparation par l'équipe d'animation n'est pas habituelle. Le planning d'activités sera disponible le 26 juin.

Il n'y aura pas de sorties prévues. Mais le budget transport sera utilisé pour offrir les prestations d'intervenants extérieurs aux enfants, sur place. Il n'y aura pas besoin de s'y inscrire. Ces interventions seront gratuites pour les familles et tous les enfants présents y participeront.

6 interventions sont prévues.

Les sorties de proximité dans Bouloc seront favorisées : journées au complexe sportif...

Le lien avec le CAJ va se faire cet été, mais la manière dont il sera fait reste encore inconnue.

### **3.3) ACTUALITES AAPE**

L'AAPE remercie chaleureusement la directrice, les maitresses ainsi que le personnel ALAE pour la gestion de cette situation face au COVID-19.

Cette année est particulière puisque des manifestations n'ont pas pu avoir lieu. La somme à reverser sera donc moins élevée qu'habituellement.

#### **3.4) ACTUALITES FCPE**

La FCPE remercie chaleureusement tout le corps enseignant pour leur disponibilité, leur support et la qualité du travail effectué, dans une situation très instable (changement toutes les deux semaines).

Pas d'animation réalisée depuis la vente de sapins.

Nous communiquerons pendant l'été la date de l'assemblée générale ainsi que le montant versé aux écoles.

Levée de la séance à 19h10.